



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 28 novembre 2016 à 17h.30

- 1) Prend acte du recours irrecevable d'un citoyen contre la décision de la commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux de Bassins du 12 octobre 2016 (taxe déchets) ;
- 2) Prend acte du courrier du Tribunal cantonal dans le cadre du recours RAB contre la décision de la fondation pour l'accueil de jour des enfants du 27 juin 2016 ;
- 3) Prend acte de l'arrêt du 22 novembre du Tribunal dans le cadre de l'enquête Place de la Tillette, les frais seront facturés au propriétaire ;
- 4) Décide de mettre à l'enquête le dossier d'un manège de 39 boxes, parcelle 571, Les Plattets, les gabarits sont demandés ;
- 5) Prend acte des mesures de prévention pour empêcher l'introduction de la grippe aviaire dans les effectifs de volaille domestique. Ces mesures visent à empêcher les contacts entre avifaune et oiseaux domestiques. Ceci sera publié sur le site internet de la commune ;
- 6) Décide de fixer l'ordre du jour du conseil du 15 décembre 2016.
 - Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016 ;
 - Communications du bureau et de la municipalité ;
 - Préavis municipal 14/16 relatif au budget 2017 ;
 - Préavis municipal 15/16 relatif au plafond d'endettement ;
 - Préavis municipal 16/16 relatif à une modification de l'affectation de la parcelle 496 au lieu-dit « Grand Chaney » et sa mise à l'enquête ;
 - Propositions individuelles ;
 - Divers
- 7) Prend acte des modifications des statuts du Parc Jura Vaudois.

Séance levée à 19h.10.

La municipalité